

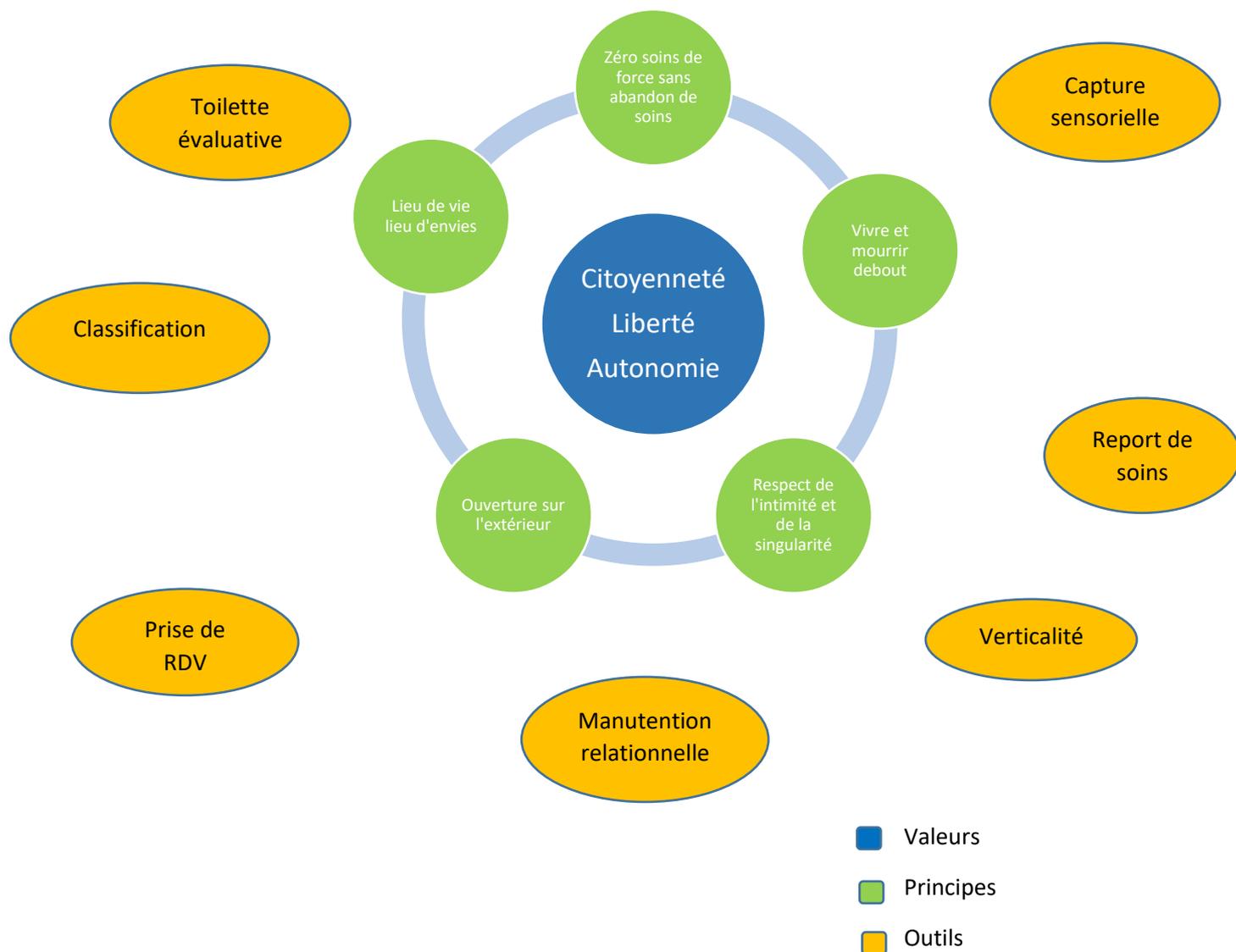
L'EHPAD des Jardins du Castel a fait le choix en 2016 de s'orienter vers la labellisation Humanitude. Ce choix s'inscrit dans une démarche ancienne puisque la formation du personnel à la méthodologie de soins Humanitude a débuté en 2005.

### Historique :

- Depuis 2005, formation régulière du personnel à cette méthodologie de soins (75 personnes présentes sont formées + 10 seront formées en juin),
- Depuis 2011 formation de référents (13 formés à ce jour, dont au moins 1 par service),
- Depuis 2011 : Mise en place des tenues civiles professionnelles,
- Depuis 2012, mise en place de journées d'accompagnement des professionnels par leurs pairs,
- En 2016, entrée dans la démarche En route vers le label.

### Qu'est-ce que la philosophie de l'Humanitude ?

C'est un ensemble d'outils au service de valeurs et de principes affichés par l'établissement, avec toujours pour objectif de maintenir l'autonomie (capacité à décider de ce qui est bon pour soi) et les capacités des résidents :



## **Et en pratique :**

Le professionnel s'appuie sur

- Les habitudes de vie du résident
- Les goûts, les désirs, les choix du résident
- Ce qu'il sait de l'histoire du résident

Il élabore avec le résident et parfois sa famille le projet d'accompagnement personnalisé.

Le professionnel est attentif au :

### **Principe du respect de l'intimité et singularité**

- La notion de domicile, le résident est chez lui, le professionnel frappe à la porte avant d'entrer dans la chambre et attend d'y être autorisé. Le résident peut avoir une clé de sa chambre s'il le désire. Le rythme du résident, s'il se lève tôt, il est accompagné de bonne heure, parfois en fin de nuit, s'il se lève tard, il sera accompagné en fin de matinée. C'est le personnel qui s'adapte.
- Le sommeil du résident, (pas de passage systématique la nuit pour voir si le résident dort ou pour lui proposer un change. S'il dort le matin le petit déjeuner est décalé).

### **Zéro soin de force sans abandon de soins**

- Le droit au refus de soins (Zéro soins de force) ; les soins sont proposés, le résident a le droit de refuser. Il n'y a pas d'abandon de soins, le professionnel revient, reporte le soin jusqu'à trouver le moment propice. Il peut aussi prendre RDV.

### **La verticalité, la manutention relationnelle**

Le soin commence par une entrée en relation adaptée (le regard, la parole, le toucher, le choix des mots, des gestes qui sont facilitateurs).

La verticalité est favorisée. Toute personne qui a encore un appui sur ses jambes sera mis debout et accompagné à la marche même si ce n'est que pour quelques pas, même si cela nécessite 2 soignants.

Les manutentions se font en douceur, avec du matériel adapté.

Les contentions sont limitées au minimum et si elles sont posées, elles sont justifiées. Nous essayons autant que possible de proposer des alternatives (matelas au sol, lits bas...).

### **La classification, la toilette évaluative**

L'IDE, accompagné d'un AS, évalue les capacités du résident et pose des objectifs d'accompagnement. Chaque jour les soignants accompagnent le résident de la même façon afin qu'il ait des repères et progresse.

### **L'ouverture sur l'extérieur**

Le résident peut sortir de l'établissement, accompagné ou non en fonction de ses capacités. Il n'y a pas d'heures pour son retour, ni d'heures de visite.

De nombreuses animations sont proposées à l'extérieur (cinéma, piscine, bowling, pique-niques, séjour relationnel...) et des intervenants extérieurs viennent régulièrement à l'EHPAD.

**Au total :**

Le professionnel a pour mission de prendre soin du résident, il se préoccupe donc :

- Du bien-être dans sa dimension physique, psychologique et sociale. Ce qui est important ce n'est pas que le résident soit propre et sage mais qu'il soit bien, selon ses propres critères.
- De la qualité de vie, qui est individuelle. Par conséquent, le professionnel est attentif à l'expression des désirs de chacun.
- Du plaisir que la personne peut prendre à vivre sa vie en EHPAD. Tout est proposé, rien n'est imposé.

Pour parvenir à l'atteinte de ces objectifs, les professionnels sont formés et se sont engagés en signant la charte de vie et de travail en Humanitude.

Cependant, les professionnels disposent aussi d'autres outils, la validation, l'hypnose, les gestes d'apaisement...Il leur appartient d'utiliser celui ou ceux qui correspondent le mieux à la situation du moment, afin de parvenir à accompagner le résident pour qu'il soit le mieux possible.

A Châteaugiron, le 16 avril 2019

V. LE MARRE

Cadre Supérieure de Santé